

RÉINSCRIPTION EN LIGNE

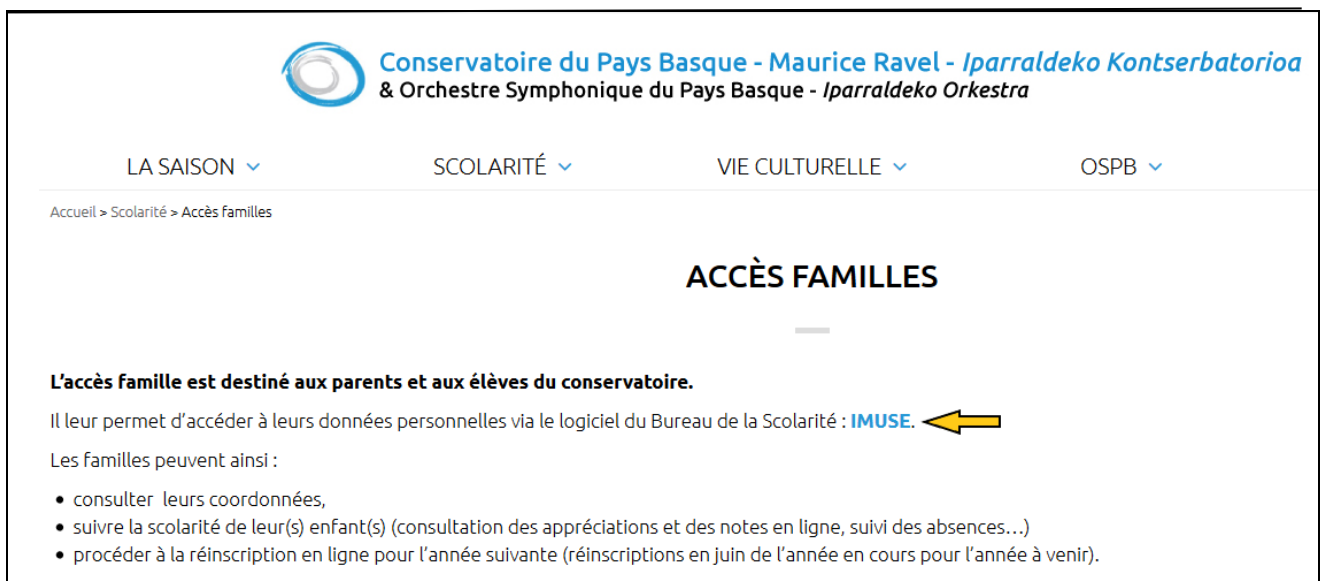
Pour procéder à la réinscription administrative, il vous suffit de suivre les instructions ci-dessous :

Sur la page internet du Conservatoire : www.cmdt-ravel.fr

Allez sur le menu déroulant SCOLARITE - **Accès familles** (voir flèches)



Cliquez sur l'accès **IMUSE**



Cliquez sur « **Accès usager** »

Tapez votre identifiant et votre mot de passe. Si vous ne l'avez pas gardé, cliquez sur [MOT DE PASSE PERDU](#), celui-ci vous sera envoyé sur votre boîte mail, **faites un copier/coller** de ce mot de passe à l'endroit demandé puis cliquez sur **Se connecter**



Une fois connecté à l'extranet, cliquez sur l'onglet « **Famille** » en haut à gauche.



Cliquez sur l'onglet « **Elèves** » puis cliquez sur le nom de l'élève que vous souhaitez réinscrire.

Cliquez sur l'onglet **Réinscription**

Ne pas oublier de changer le niveau scolaire et de renseigner le champ Droit à l'image

Accueil Famille **Elèves** Accessibilité Mot de passe Quitter

Elève

Identité Cours **Réinscription**

Civilité M F

Nom Prénom

Date de naissance Situation familiale

Lieu de naissance

Utiliser les coordonnées du responsable légal

Adresse

CP Ville

Tél domicile Tél pro Télécopie

E-mail Mobile

Niveau scolaire

Droit à l'image Autorisation de sortie

Personne à prévenir Tél. urgence

Droit à l'image

Modifier

✓ Eléments modifiés

1/1

Retour

Cochez la case « Réinscription administrative »

Importez les documents à fournir. Cliquez ensuite sur « **Validez** ».

Une fois ces éléments validés, vous recevrez un accusé de réception

Accueil Famille Elèves Accessibilité Mot de passe Quitter

Elève

Identité Cours **Réinscription**

Aucun cours attribué

Réinscription administrative

Pièces à fournir

Veuillez importer les pièces suivantes :

Nom du document	Nom du fichier	Date	Heure	Taille (Mo)	Etat	Consulter
Photo d'identité de l'élève	-	-	-	0,00	A fournir	
Carte d'identité des représentants légaux	-	-	-	0,00	A fournir	
Justificatif de domicile	-	-	-	0,00	A fournir	
Attestation Quotient Familial	-	-	-	0,00	A fournir	
Fiche pour la Formation Musicale (Bayonne et Biarritz)	-	-	-	0,00	A fournir	
Mandat de prélèvement SEPA + RIB	-	-	-	0,00	A fournir	
Droit à l'image	-	-	-	0,00	A fournir	
Certificat médical pour les danseurs	-	-	-	0,00	A fournir	

Importer Supprimer

Valider

1/1

Retour

- ☞ L'élève sera automatiquement réinscrit dans tous les cours suivis en 2018-2019
- ☞ Si vous souhaitez inscrire l'élève dans une ou plusieurs nouvelle(s) discipline(s) supplémentaire(s), il faudra vous rapprocher des enseignants concernés à la rentrée scolaire.
- ☞ Les **danseuses qui passent en 2^{ème} cycle**,

Conformément au Règlement des études : « *En fin de premier cycle, le jury précise la dominante proposée pour l'orientation de l'élève en deuxième cycle. A l'issue d'un temps de réflexion avec les enseignants, **la famille de l'élève confirmera par courrier adressé à la direction de l'établissement le choix de la dominante et ce, avant le 30 juin de l'année scolaire en cours.*** »

- ☞ Les **élèves scolarisés en CP**, qui suivent actuellement les cours d'initiation Musique et Danse ont trois possibilités d'inscription :

- Cursus Musique

1h de Formation Musicale Prépa Cycle 1 + 00h45 de Chant choral par semaine

- Cursus Danse

1 cours d'1h00 de danse par semaine

- Cursus Musique et Danse

L'ensemble des cours concernant les deux cursus

- ☞ **Les réinscriptions ne seront validées qu'après paiement des cotisations (dans les 15 jours suivant la réception de la facture et impérativement avant la reprise des cours).**